

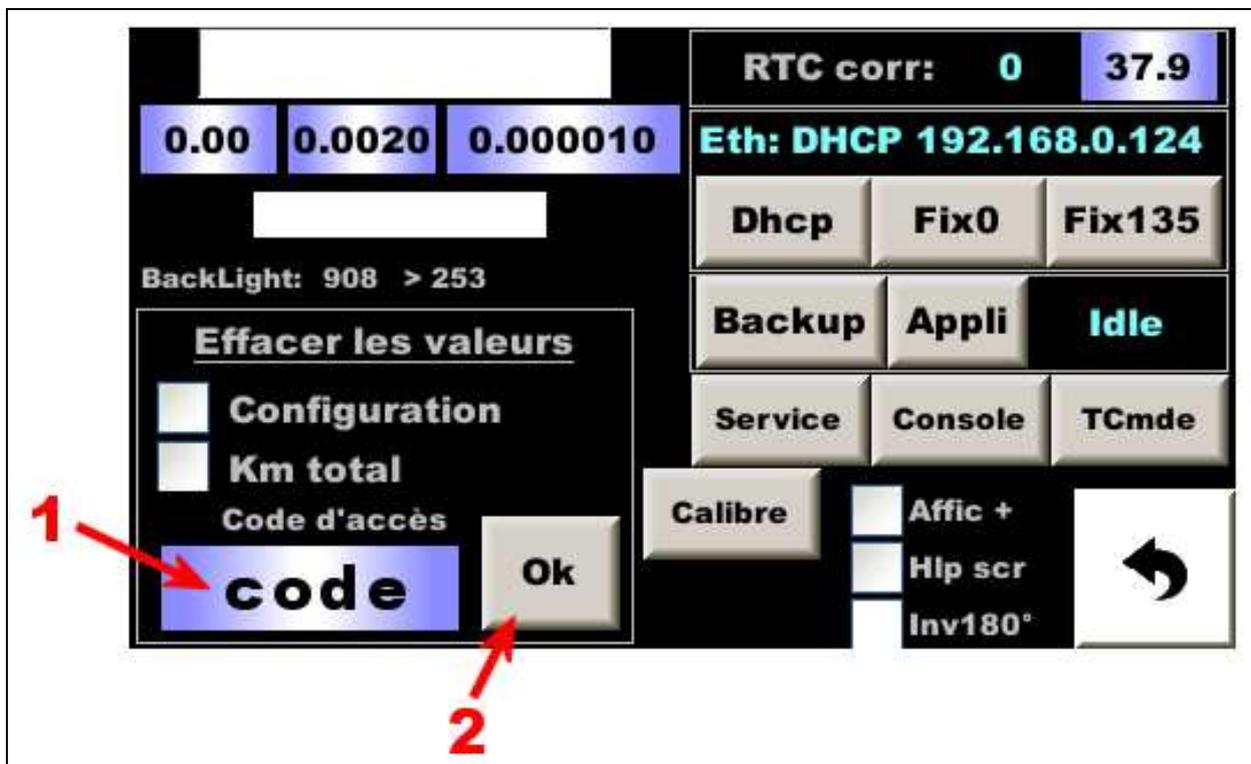
Mises à jour du code de validation du programme

Après une mise à jour du programme, si le système passe en mode « démonstration », il faut entrer un code de validation du programme (anti-copie).

Entrer dans le menu principal et appuyer dans le coin supérieur droit (il n'y a pas de bouton) :



La page « service » s'affiche. Entrer le code fourni dans le champ en bas à gauche :



Appuyer sur 'Ok' puis redémarrer le système (coupure d'alimentation).